

Note d'information sur le Service Sanitaire

Conseil d'Administration de la C3D - 13 et 14 mars 2019

Contexte :

Partant du constat de la fréquence élevée des comportements à risques (consommation de tabac, cannabis, alcool, obésité, sédentarité..), la [Stratégie nationale de santé](#) prévoit dans son premier axe la mise en place d'une politique de prévention et de promotion de la santé. Cette politique se traduit par l'instauration d'un Service Sanitaire (SeSa) des étudiants en santé.

Objectifs et enjeux :

Les objectifs de formation du service sanitaire sont :

- initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

Les thématiques abordées dans le SeSa :

Afin d'élaborer au mieux ce service sanitaire, des thématiques privilégiées ont été identifiées et ce, en lien avec les enjeux prioritaires de prévention en santé dans la population. Ainsi, les étudiant.e.s concerné.e.s par ce dispositif traiteront des problématiques en lien avec :

- La nutrition tout au long de la vie et ciblée selon le public concerné par l'action
- L'activité physique adaptée aux publics concernés
- Les addictions : alcool, tabac, l'usage de cannabis, et autres drogues illicites
- L'éducation à la sexualité intégrant la prévention des IST et la contraception

Certaines actions peuvent traitées d'autres thématiques, selon les territoires et publics cibles :

- La vaccination
- L'hygiène et en particulier hygiène bucco-dentaire
- Les troubles du sommeil aux différents âges de la vie

Qui est concerné ?

Cette année, ce sont les étudiants médecine, pharmacie, maïeutique, masso-kinésithérapie, odontologie et sciences infirmières qui vont intervenir, soit 47000 étudiants à la rentrée 2018.

Les compétences développées :

Les compétences à acquérir représentent des objectifs d'enseignement et de formation relevant de la santé publique avec des contenus théoriques et la réalisation d'actions concrètes et sont :

- concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention auprès de populations ciblées en lien avec les priorités de santé publique
- acquérir et développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs partagés avec une personne ou un groupe de personnes
- concevoir et mettre en œuvre une évaluation de l'action.

La durée :

D'une durée de 6 semaines à temps plein (210h), sans nécessité de continuité sur un période maximale de 2 ans, le SeSa est composé d'une formation théorique des étudiants à la prévention et du travail personnel de l'étudiant et de la préparation à l'action (105h), de la réalisation de l'action et son évaluation (105h).

Les lieux d'intervention :

Les actions de prévention se déroulent notamment dans les lieux suivants :

- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que centres de formation militaire ;
- établissements de santé et médico-sociaux, notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maisons de santé et centres de santé ;
- structures d'accompagnement social notamment crèches, centres de protection maternelle et infantile, centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- structures associatives ;
- entreprises ;
- administrations ;
- organismes du ministère de la défense ;
- lieux de prise en charge judiciaire et de privation de liberté.

Plus d'informations : [Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé](#)